

**Rapport du Comité de promotion et de
développement des marchés sur sa réunion
du 5 mars 2014**

1. Le Comité de promotion et de développement des marchés s'est réuni à Londres (Royaume-Uni) le 5 mars 2014, pour la 7^e fois dans le cadre de l'Accord de 2007.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté le projet de l'ordre du jour figurant dans le document [PM-32/13 Rev. 1](#).

Point 2 : Élection du président et du vice-président pour 2013/14

3. Le Comité a décidé de renouveler le mandat de M. Andrea Illy (Union européenne – Italie) au poste de président et a nommé M. Belisario Domínguez Méndez (Mexique) au poste de vice-président pour 2013/14.

Point 3 : Promotion et développement des marchés dans le cadre de l'Accord de 2007

4. Le Président a déclaré que les deux prochaines années seraient très importantes pour la mise en œuvre du plan OIC de promotion et de développement des marchés (ICC-109-13). Un travail préparatoire considérable a été fait avec l'engagement de partenaires et d'intervenants dans le cadre d'un réseau multi-acteurs, en s'inspirant de l'idée "Le café – qualité de vie" ainsi que des effets bénéfiques du café comme la santé, le plaisir et la durabilité. Les perceptions du café et la santé ont changé par rapport à il y a dix ans, quand 60% des gens pensaient que le café était mauvais pour la santé. Cette tendance s'est inversée grâce à la recherche et à l'information scientifiques diffusée sur le site web

Café et santé. Le facteur plaisir a également augmenté avec du café de meilleure qualité et, dans les dix dernières années, le taux annuel d'accroissement de la consommation a augmenté, passant de 1,6% à 2,5%. L'OIC continuera à mettre en œuvre le plan sans financement, dans le but d'augmenter la consommation grâce à la diffusion des messages communs sur les bienfaits du café.

5. Le Président a fait une présentation sur Expo 2015, qui se tiendra à Milan sur une période de six mois et sera le plus grand événement sur le café jamais organisé. Le texte de cette présentation est disponible sur le site web de l'OIC ([Présentation Expo 2015](#)). Le thème d'Expo 2015 sera "Nourrir la planète, de l'énergie pour la vie", l'exposition principale s'articulant autour des pôles consacrés aux différents produits, y compris le café. Quelque 20 millions de visiteurs sont attendus et plus de 140 pays participeront. L'OIC est l'un des partenaires du pôle café et cette manifestation constituera une partie importante de la stratégie de l'Organisation de promotion de la consommation de café.

6. Le Directeur exécutif a indiqué qu'en août 2013, il avait invité les parties prenantes à adhérer au réseau multi-acteurs de l'OIC qui vise à stimuler la consommation mondiale de café en diffusant des connaissances sur les attributs positifs du café. Des bénévoles de huit pays ont accepté d'y participer. Les fonds étant limités, une campagne en ligne sera menée en parallèle avec la nouvelle stratégie de communication de l'OIC. L'OIC contactera les agents de promotion bénévoles pour des campagnes de promotion ciblées sur des sujets d'intérêt pour le secteur du café, notamment le changement climatique, les prix du marché, la qualité, etc. Les agents pourront être invités à écrire des articles d'opinion pour le blog de l'OIC, à participer à des entrevues avec des publications du secteur du café et à faire des présentations lors des manifestations de l'OIC dans leur pays. Le point de la situation sera fait à la prochaine réunion.

7. Le Comité a noté que le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) avait examiné la question du café et la santé à sa réunion du 5 mars 2014. Les groupes de consommateurs sont préoccupés par les effets de la caféine, en particulier dans les boissons énergétiques, et par les risques pour les personnes. Le représentant de la Fédération européenne du café (FEC) a fait un exposé sur ce sujet, dont le texte est disponible sur le site web de l'OIC ([Présentation FEC](#)).

8. Le Président a invité le Comité à examiner la composition d'un groupe directeur de la promotion pour 2013/14 et 2014/15. Quatre Membres exportateurs et deux Membres importateurs devront être nommés. Le Comité a noté que l'Association du secteur privé du café de l'Indonésie souhaitait participer à ce groupe et que d'autres nominations pourront être faites lors de la 112^e session du Conseil.

Point 4 : Communications

9. Le Chef des opérations a fait rapport sur les propositions de développement des activités et des ressources en matière de communication, conformément au Programme des activités pour 2013/14 ([ICC-111-30](#)). L'OIC a récemment engagé un expert en communication, M. Vicente Partida, pour faciliter ces travaux. À court terme, l'objectif est de toucher le public existant et un nouvel auditoire sur les médias sociaux. L'OIC développera également ses liens avec les médias, à la fois traditionnels et en ligne, et travaillera avec les membres du réseau multi-parties pour faciliter le ciblage des messages. A moyen terme, une nouvelle stratégie de communication sera élaborée et le site de l'OIC sera complètement refondu et internalisé dans un souci de réduire les coûts. *CoffeeClub* sera fusionné avec le site web de l'OIC dans la section Blog/Nouvelles, et une section de nouvelles informera sur les activités centrales de l'OIC, comme les projets et les statistiques ainsi que sur la qualité, la santé et la durabilité. Les autres objectifs à moyen terme sont de passer à Google Apps afin d'améliorer les communications internes et externes, et de moderniser les infrastructures internet. A long terme, il a été proposé de toucher les auditoires clés de l'OIC, journalistes et blogueurs, dans le cadre des programmes et de l'information, afin de devenir le pôle international de recherche et de vulgarisation du secteur mondial du café. La stratégie sera d'accroître la connaissance du public des questions touchant le secteur du café, d'améliorer l'efficacité de la collecte et de la diffusion de l'information statistique, d'augmenter la facilité d'utilisation et le nombre de visites du site de l'OIC et des sites de médias sociaux, d'encourager une plus grande efficacité et organisation dans les communications entre le personnel et les Membres, et de réduire les coûts de l'informatique et de la communication.

10. Au cours de débats sur ce point, on a fait valoir que la nomination d'un responsable des communications serait utile pour les activités de promotion et de développement des marchés. En réponse à plusieurs questions, le Chef des opérations a déclaré que la stratégie de communication était fondée sur le Plan d'action de l'OIC et la stratégie de mise en valeur du café, ainsi que sur le programme des activités. Le Comité a pris note de ces renseignements et a noté que l'OIC examinait une proposition d'aide à un examen stratégique de l'Organisation en vue d'élaborer un projet de stratégie pour les dix prochaines années, qui sera présenté aux Membres en septembre 2014.

Point 5 : Propositions relatives au Fonds spécial

11. Le Comité a noté qu'en septembre 2013, les Membres exportateurs ont décidé d'établir un mécanisme intersession pour élaborer des propositions relatives à l'utilisation des ressources du Fonds spécial. Les représentants de trois Membres (Brésil, Côte d'Ivoire et Indonésie) se sont réunis pendant l'intersession afin de développer des idées qui ont

été discutées par les Membres exportateurs pendant la 112^e session du Conseil. Les Membres exportateurs ont convenu qu'il devrait y avoir une répartition juste et équitable des ressources entre les trois régions productrices de café (Afrique, Asie et Amérique latine), et ont décidé de créer un groupe restreint qui sera chargé de gérer les ressources du Fonds spécial. Le groupe sera composé d'au moins un représentant de chaque région de production et sera ouvert à tous les pays exportateurs ; chaque région nommera un coordonnateur pour le groupe. Les fonds seront alloués après approbation par ce mécanisme et par le coordonnateur de chaque région. Le mécanisme de soumission et d'approbation des projets à mettre en œuvre par les pays exportateurs avec les ressources du Fonds spécial étant décentralisé, il ne sera pas nécessaire d'obtenir des ressources de contrepartie des pays consommateurs. Compte tenu de la nature du Fonds spécial, les projets n'auront pas besoin d'être soumis aux comités de l'OIC. Les ressources du Fonds spécial seront utilisées dans les pays exportateurs conformément aux priorités fixées par chaque région. Les projets pourront porter sur la promotion de la consommation dans les pays producteurs, mais pas nécessairement, car il reviendra à chaque région de déterminer ses priorités. Enfin, le Comité a noté que ce point pouvait maintenant être supprimé de l'ordre du jour.

Point 6 : Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ)

12. Le Chef des opérations a présenté le document [PM-34/14](#) dans lequel figure un rapport sur le PAQ pour les années civiles 2005 à 2013. Depuis l'entrée en vigueur de la Résolution 420, 32 pays exportateurs ont fourni des informations complètes ou partielles sur la qualité de leur café, dans les certificats d'origine. En vertu de la composition actuelle de l'Accord de 2007, 29 des 39 Membres exportateurs appliquent intégralement ou partiellement la résolution dans leur pays, et 25 sur 39 ont généralement fourni des informations sur la qualité depuis juin 2004. Le volume de café vert exporté par les pays qui fournissent des informations sur leur café s'est élevé à 63,3 millions de sacs en 2013, soit 64,3% des exportations mondiales de café vert par l'ensemble des pays exportateurs pour cette période. Les Membres qui souhaitent savoir pourquoi certains pays ont cessé de fournir des données peuvent s'adresser au Chef des opérations pour plus amples informations. En ce qui concerne la suggestion du CCSP qu'il pourrait être nécessaire d'examiner le PAQ et d'analyser pourquoi il n'y avait eu aucune amélioration réelle de la qualité, l'OIC a consulté l'Association européenne des cafés de spécialité (SCAE) à ce sujet. La SCAE examinera avec ses membres comment le PAQ pourrait être mis en œuvre plus efficacement et fera rapport à l'OIC sur les résultats des discussions. Le Chef des opérations a également présenté le document [PM-33/14](#) dans lequel figure un rapport sur les classifications des Arabicas et des Robustas pour les années civiles 2005 à 2013.

Pendant cette période, le taux d'acceptation initiale des Arabicas a été d'un peu plus de 81% (ICE). Sur En ce qui concerne la dégustation, la qualité et la couleur, les taux d'acceptation ont été de 90%, 78% et 94%, respectivement.

13. Le Chef des opérations a également indiqué qu'en septembre 2013, le Conseil a noté la nécessité de rechercher et d'établir des normes pour les Arabicas naturels. Par la suite, l'OIC a contacté l'Institut de la qualité du café (CQI), qui a confirmé que les normes des Arabicas naturels étaient encore au stade du développement. Le CQI a envoyé à l'Organisation des informations sur les Robusta naturels, qui sont disponibles à la bibliothèque de l'OIC. Enfin, le Chef des opérations a indiqué que, suite aux informations sur les normes nationales de qualité communiquées par les Membres, qui ont été diffusées en septembre 2013 ([PM-29/13](#)), deux autres réponses ont été reçues (République tchèque et Pologne), et qu'un rapport actualisé serait distribué lors d'une prochaine réunion.

Point 7 : Questions diverses

14. Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

Point 8 : Date de la prochaine réunion

15. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu à Londres (Royaume-Uni) pendant la 113^e session du Conseil, du 22 au 26 septembre 2014.